



57ème congrès de l'Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire

19 ~ 20 ~ 21 mai 2021



Document d'orientation

Préambule

La syndicalisation

Nos rapports entre organisation

La place du syndiqué-e dans la CGT

La communication

Notre construction revendicative

La CGT œuvre à la transformation sociale, pour une société juste et un monde de paix, pour un modèle social construit avec les femmes et les hommes, conquis par les luttes et la satisfaction des revendications, tant celles du quotidien que celles portant sur la nature même de notre société.

La CGT est l'outil permettant aux travailleurs et privés d'emploi, par leur intervention, de gagner le progrès social pour vivre dignement et pleinement de leur travail.

Notre action s'inscrit dans un syndicalisme qui porte l'intérêt général. Cela appelle à conjuguer quotidiennement un syndicalisme de masse et de classe avec la proximité des travailleurs.

Un martèlement idéologique fait rage et passe par la volonté du capital de faire croire à un « Nouveau Monde » où la notion d'opposition de classe ne serait plus. La surexploitation des travailleurs, parfois jusqu'à leur épuisement, se conjugue avec l'exploitation irraisonnée des ressources naturelles et de la biodiversité.

La mise en œuvre des politiques néolibérales au profit du capitalisme financier et mondialisé a des conséquences directes, importantes et néfastes sur le monde du travail, sur le quotidien des travailleurs dans et hors de l'entreprise. Tout ce qui constitue le socle de notre modèle social, tout ce qui contribue à renforcer les solidarités est attaqué. À cela s'ajoute la dévalorisation du travail, la non-reconnaissance des qualifications, ce qui provoque un accroissement des inégalités, de la précarité et des exclusions.

L'opposition de classe existe toujours entre ceux qui vivent de leur travail et ceux qui s'enrichissent de l'exploitation des travailleurs au profit du capital. Loin d'une notion dépassée, l'opposition de classe est une réalité qui structure le monde du travail, les lieux et la nature même du travail.

Le travail peut être le théâtre de nombreuses discriminations et atteintes à la dignité. Cela est d'autant plus vrai pour les travailleurs précaires ou « sans droits », comme pour les femmes pour lesquelles des violences sexistes et sexuelles s'ajoutent aux autres formes d'inégalités.

Il faut construire, avec les travailleurs et par la lutte, un autre avenir.

La liberté, l'autonomie et la démocratie au travail sont au cœur de notre visée émancipatrice. La réalité du travail doit nous amener à repenser le travail avec les travailleurs eux-mêmes, notamment au regard des évolutions technologiques à venir. Sans cela, le « mal-travail » se poursuivra, avec son cortège de conséquences irréversibles.

La construction d'un rapport de force favorable au monde du travail est incontournable, car rien ne nous sera cédé ! L'élévation du rapport de force passe par gagner la bataille des idées.

Dans ce cadre, la question de la syndicalisation est un enjeu majeur pour toute la CGT.

Pour la CGT, le travail est un des éléments essentiels à la structuration de la personne, à son émancipation, à la construction du lien social... En ce sens, il est à considérer pour ce qu'il est : un structurant essentiel des sociétés. A contrario, le niveau du chômage pèse lourdement et négativement sur ceux qui sont privés d'emploi, il pèse aussi sur les droits des travailleurs et travailleuses.

Le travail est la seule et unique source de création de toute valeur et, parce qu'elle est la Confédération Générale du Travail, la CGT le place au cœur de sa visée de transformation sociale, comme au centre de sa démarche revendicative « Au cœur du travail pour transformer nos territoires ».

La syndicalisation



Le syndicalisme CGT a pour objectif de libérer la société du capitalisme par la transformation de la société pour la justice sociale et la Paix ; pour ce faire, la CGT est un syndicat de classe et de masse.

Autrement dit, notre syndicalisme doit marcher sur ses deux pieds, à la fois en luttant et en étant en nombre dans un objectif commun pour une société plus juste.

A chaque congrès de la CGT, nous faisons le constat collectivement que nous ne sommes pas assez nombreux et nombreuses à la CGT afin de mener toutes les luttes.

Dans un monde qui démontre tous les jours que les puissants ne sont pas près de s'arrêter en si bon chemin pour continuer leur exploitation des peuples et de la planète, nous avons besoin de nous engager plus nombreux dans l'action collective.

A chaque grande lutte interprofessionnelle, comme c'est le cas actuellement, nous faisons le même constat que nos succès dépendent largement de notre capacité à emmener les salariés actifs et retraités en masse dans les actions, les grèves et les manifestations.

Être plus nombreux à la CGT pour passer d'un syndicalisme de pompier à un syndicalisme de conquête.

La CGT défend les intérêts immédiats ou à venir des salariés, individuels et collectifs, mais il faut gagner partout, là où nous sommes et là où nous sommes absents, avec des syndiqués acteurs et qui portent une autre voix que celle du patron, des décideurs et du gouvernement.

Il est nécessaire d'avoir des relais dans les entreprises où la CGT n'est pas présente. C'est aussi ce que pousse la mise

en place des CSE, qui tout en réduisant les droits syndicaux élargissent les périmètres d'intervention des délégués, au risque de passer leur temps dans les transports et dans les réunions.

Il est courant que des salariés nous rejoignent suite à leur défense d'une situation individuelle, mais peu, finalement, sur leur propre initiative se syndiquent à la CGT s'ils ne connaissent pas de difficultés professionnelles directes. Ce n'est pas pour

autant que ces salariés sont satisfaits de l'entreprise, de la société et du monde dans lequel ils vivent.

Sans être dans une démarche de « vendeur de carte », mais plutôt dans une action militante, le syndicat propose l'adhésion dans le souci de partager des orientations, des idées et de s'engager dans le collectif.

Le syndicat, ce n'est pas une personne, mais un collectif.

Trop d'organisations de la CGT manquent de militants et de militantes, ce qui engendre trop souvent, usure et fa-

tigue, tensions entre les camarades avec des conséquences néfastes pour tout le monde.

Pour s'engager, les salariés ont besoin de trouver leur place dans la CGT. (CF partie 3)

Syndiquer les salariés là où ils se trouvent

Les entreprises ont considérablement changé et continuent, encore et encore, de se transformer à la faveur d'un patronat en recherche de profit immédiat et insatiable. La sous-traitance est démultipliée et développe une précarité accrue. Ainsi, beaucoup de travailleuses et de travailleurs sont livrés à eux-mêmes ; qu'ils soient isolés dans une très petite entreprise, en télétravail, isolés dans une boutique ou sur un site, auto-entrepreneurs ou même isolés parce qu'ils n'ont pas le même statut que les salariés qui travaillent à côté d'eux.

Le patronat cherche en permanence à diviser le salariat en isolant les salariés. A nous, la CGT, de dépasser les barrières imposées pour réunir les salariés.

Les salariés sont souvent indifférents à la structure syndicale à laquelle ils adhèrent, ils veulent rejoindre la CGT avant tout. C'est donc, à la CGT, là où elle est organisée, d'ouvrir les portes et fenêtres pour organiser les salariés.

Des actions croisées peuvent être mises en place entre syndicats, unions locales, union départementale et fédérations et la nécessité d'une coordination départementale, ce qui suppose un travail en commun entre toutes nos organisations.

Nos priorités collectives :

- **Chaque syndicat s'engage à mettre en place un plan de syndicalisation.**
Ce plan de syndicalisation pourrait cibler un ou des services, une ou des catégories de salariés (cadres, intérim...), une ou des filiales, une ou des entreprises voisines, une ou des entreprises de la branche...
- **Mettre en place des outils permettant la syndicalisation au plus près des salariés**
- **Mettre en place des formations d'accueil des nouveaux et futurs syndiqués**
- **S'engager dans les plans de déploiement de la CGT proposés par les Unions Locales**
- **S'adresser aux femmes, aux jeunes et ingénieurs, cadres et techniciens**
- **Permettre la continuité syndicale du passage actif à retraités**
- **Permettre la continuité syndicale des privés d'emploi**
- **S'adresser aux travailleurs « ubérisés »**



Nos rapports entre organisations

En adhérant à la CGT, le salarié adhère à un syndicat confédéré.

Nous nous devons de créer les conditions pour que tout nouvel adhérent à la CGT acquière dès son adhésion les connaissances et les savoir-faire nécessaires. Nous devons assurer à chaque adhérent tout au long de sa vie syndicale, l'accès à une formation permanente. Toute prise de responsabilité doit ou devra être accompagnée

d'une formation syndicale correspondante.

Nous nous devons de favoriser plus largement la prise de responsabilité et encourager les jeunes syndiqués à occuper toute leur place pour permettre une rotation plus soutenue dans les responsabilités syndicales.

Pour que les syndiqués soient propriétaires de leur organisation, les statuts de chaque organisation CGT doivent préciser les modalités d'organisation des congrès et des

assemblées générales. Ce sont des moments essentiels pour la vie démocratique de l'organisation. Ils doivent être préparés et conçus pour permettre aux syndiqués de débattre et de décider à propos de l'activité de leur organisation, de son programme revendicatif, de sa direction, des mandats confiés par les syndiqués.

Ce qui doit dominer, c'est la volonté de mettre en place une proximité géographique en phase avec notre démarche de responsabilisation et de mise en mouvement du plus grand nombre de syndiqués et de déploiement de la CGT sur l'ensemble du salariat.

Nous invitons tous les syndicats de la CGT à prendre des dispositions pour suivre plus systématiquement le parcours personnel de chaque syndiqué et de faire circuler les informations auprès de leur union locale et union départementale.

Si le parcours professionnel ou la mobilité géographique le nécessite (changement d'employeur, d'activité professionnelle, de catégorie, passage à la retraite, mais aussi travail intérimaire, saisonnier, employeurs multiples...), il revient à la CGT de faire en sorte que ces changements de situation déjà indiqués n'aient pas comme conséquence une rupture de l'adhésion.

Il nous faut assurer la continuité syndicale actifs/retraités, et être plus en lien avec les secrétaires à l'Orga des syndicats de l'USR et des unions locales afin d'établir des collectifs de retraités pour être au plus proche des retraités là où ils se trouvent.

Il nous faut impulser la création et la coordination de syndicats de sites ou de zone pour regrouper les syndiqués isolés là où il n'est pas possible d'intégrer les isolés dans des syndicats.

Il nous est nécessaire de coordonner systématiquement l'activité syndicale avec les syndicats ou sections syndicales des entreprises donneuses d'ordre en évitant toute tutelle des uns sur les autres. Pour ce faire il est nécessaire qu'une coordination entre les syndicats, les UL, Indécosa, l'USR et l'UD soit réalisée pour une action interpro convergente et cohérente.

Pour améliorer notre efficacité et notre réactivité, il nous est nécessaire de bien comprendre la structuration de la CGT. C'est pour ceci qu'une formation continue des syndiqués doit être prise en compte pour que chacun puisse connaître son rôle dans l'organisation de la CGT.

La place du syndiqué-e dans la CGT

Comme nous l'exprimons souvent, nous nous revendiquons en tant qu'organisation syndicale de « masse ». Ce positionnement est juste, mais également une des conditions au développement des luttes et aux succès revendicatifs.

Nous nous revendiquons également comme organisation démocratique où chaque syndiqué a sa place et peut s'exprimer librement. Au-delà de l'énoncé, il semble que nous ayons à progresser pour que ces affirmations soient réellement concrètes.

Tout d'abord être de masse suppose que notre nombre de syndiqués augmente, or les derniers bilans orga nous démontrent le contraire tant chez les actifs que chez les retraités. Le congrès aura à débattre des initiatives que nous devons prendre pour inverser cette tendance, gagner de nouveaux syndiqués et gagner des implantations nouvelles dans les entreprises.

La question de la démocratie dans la CGT est étroitement liée à notre nombre de syndiqués.

La démocratie ne peut pas être l'affaire de quelques-uns mais l'affaire de tous. Cela s'organise. Comment permettre à chaque syndiqué de participer à la vie syndicale dans toute ses dimensions, que ce soit dans les prises de décisions que dans la mise en œuvre de celles-ci. Comment va-t-on convaincre un syndiqué de mettre en œuvre une décision pour laquelle il n'a pas été consulté et que, peut-être, il ne partage pas totalement.

Bien souvent les décisions se prennent à quelques-uns, sans consultation des syndiqués, ou alors ce sont les élus, dans les instances représentatives du personnel, qui décident en dehors du syndicat. Le CSE peut renforcer cette situation avec l'hyper concentration des mandats sur quelques militants souvent occupés sur des territoires

immenses qui les coupent des syndiqués et à fortiori des salariés.

Le mouvement sur la réforme des retraites vient hélas confirmer cette appréciation. Mis à part quelques secteurs les plus engagés, nous avons du mal à réunir les syndiqués et à provoquer des assemblées générales. Si nous considérons qu'un syndiqué est un acteur-décideur, il est forcément indispensable de créer les conditions pour qu'il puisse l'être. Cela passe par l'information, que chaque syndiqué puisse avoir toutes les informations de la CGT, sans filtre, en considérant que les syndiqués sont capables d'analyser les différentes informations dont ils disposent.

Trop souvent les responsabilités sont assumées par les mêmes camarades qui sont aussi souvent les élus du personnel. Si nous voulons faire progresser la CGT, pour qu'elle réponde au mieux à la diversité du salariat, l'accès aux responsabilités des adhérents doit être favorisé avec une attention particulière à la place des femmes dans les directions syndicales et leur présence à tous les niveaux de responsabilité sans exception.

Les syndiqués doivent être à l'aise dans la CGT pour être en capacité d'intervenir auprès de leurs collègues, d'argumenter. La formation syndicale CGT est l'outil qui permet à chaque syndiqué d'être accompagné et formé tout au long de sa vie militante afin de pouvoir exercer les responsabilités le plus sereinement possible, le plus efficacement possible pour lui et pour la CGT.

L'Union Départementale d'Indre et Loire s'attache à former les syndiqués. Depuis des années, ce sont des centaines, voire des milliers de camarades qui ont participé à nos formations. Combien ont pu accéder à des responsabilités ? Les formations proposées par l'UD recouvrent l'en-

semble du cursus de formation tant pour la prise de responsabilité que pour la prise de mandat. Il serait bien que chaque syndicat fasse son plan de formation en fonction des besoins des syndiqués et du syndicat.

La formation syndicale est un droit pour tous les syndiqués. C'est un élément incontournable pour l'avenir de la CGT.

La communication

Face aux médias et au pouvoir aux ordres du capital, nous avons l'obligation de fournir aux syndiqués CGT et aux salariés des éléments de compréhension de la société dans laquelle ils vivent. Grâce à une communication de qualité, notre organisation doit répondre aux besoins d'information pour se rassembler, construire la lutte et gagner de nouveaux droits. Il nous appartient, de nous poser un instant sur ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et de définir ce que nous avons à améliorer.

La communication, un outil de propagande

Le document d'orientation issu du 52^e congrès confédéral est éclairant et doit nous guider : « *La CGT s'inscrit dans une stratégie de communication globale au service des luttes, de notre ambition de transformation sociale. Cela passe par une stratégie commune pour donner une plus grande lisibilité et visibilité et pour gagner en cohérence dans le déploiement de notre démarche syndicale, quel que soit le support: Web, site Internet, réseaux ou supports papier.* »

« *La réalisation de nos objectifs nécessite pour nos militants et militantes de mener une véritable bataille des idées, c'est-à-dire non seulement de connaître et porter les arguments et les propositions de la CGT, mais également d'avoir la capacité de mener des analyses et des argumentations d'un point de vue syndical. À ce titre, les syndiqués et syndiquées de la CGT ont droit à l'information syndicale.* »

À l'occasion de nos rencontres de syndiqués, beaucoup de camarades se plaignent d'une trop grande quantité d'information et de fait du masquage des informations « importantes » : « trop de communication tue la communication ». La hiérarchisation de l'information est une piste à travailler et à mettre en lien avec le type de population que l'on veut atteindre.

- Le salarié non syndiqué n'a pas forcément besoin de tous les détails d'un dossier donné. La diffusion de masse ne peut-elle pas se satisfaire de messages courts et clairs, sans être trop réducteur, construits autour de slogans rappelant nos principales revendications, avec renvois sur les réseaux sociaux « ouverts » ?
- Les syndiqués CGT ne doivent-ils pas primer et être informer en amont, sinon « à quoi ça sert d'être syndiqué ». Valorisons le syndiqué auteur, acteur et décideur de son engagement syndical. Apportons aux syndiqués les éléments argumentaires, sur les idées importantes avec renvois sur les outils fournis, presse

Si nous voulons augmenter sensiblement notre nombre de syndiqués, il est nécessaire de faire la démonstration au quotidien que nous sommes réellement une organisation où chacun compte sur un.

CGT, formations, dossiers papiers ou numériques stockés sur des sites dédiés pour l'approfondissement selon sa volonté et sa disponibilité.

- Réservez les documents plus longs, très argumentés, plus touffus aux militantes et militants formés.

En tout état de fait, il appartient à nos organisations de mettre à disposition sans restrictive, la totalité de la production écrite, parlée, filmée, dessinée, le défi étant celui de l'organiser, de plus, en tenant compte des spécificités, jeunes, cadres, retraités, sans emplois...

Un outil, pas un objectif

« **La communication** » est un outil au service de l'organisation CGT pour porter ses valeurs et qui fait le lien avec ce qui nous conforte dans la démarche Contester, Proposer, Lutter, Négocier et recommencer. Nous ne devons pas nous cacher derrière la communication, aussi bonne soit elle, pour ne plus rencontrer, convaincre et mobiliser les salariés sur le lieu du travail ou se construisent les revendications. C'est une aide complémentaire à notre démarche tout en étant incontournable. La communication n'est surtout pas un objectif, qui nous condamnerait à conforter la délégation de pouvoir et la lutte par procuration.

Le syndiqué doit être au cœur de la relation avec l'organisation CGT. Cela ne l'exonère surtout pas de sa situation d'« émetteur » d'information. En effet, nous devons lui mettre à disposition les outils qui permettent de renseigner les structures sur son activité, ses difficultés, ses besoins, ses réussites afin qu'elles soient partagées et connues de toutes et tous et d'avoir une parfaite

connaissance des luttes. Le syndiqué est porteur d'image et construit de fait l'audience de la CGT.

Incontestablement, il nous faut prendre du temps pour s'enrichir des écrits de la CGT sous ses diverses formes, y compris avec les publications numériques pour pouvoir mener une vie syndicale où l'argumentation permet de faire prendre conscience des enjeux. La NVO, Le Peuple, Ensemble, les publications de la CGT sont autant de moyens pour renforcer l'activité revendicative et la syndicalisation au quotidien sur les lieux de travail. Toutefois, face au volume croissant des publications à destination des syndiqués et syndiquées et des militantes et militantes, une réflexion d'ensemble doit être menée.



Les moyens dont nous pouvons disposer

Les possibilités ouvertes par les outils numériques nous offrent des potentialités de développement en termes d'information et de communication, mais aussi en termes d'action, puisqu'ils sont un moyen pour se coordonner et s'organiser à partir d'un intérêt commun au-delà des frontières traditionnelles.

Un syndicalisme « dans son temps » ne se borne pas à sa présence sur les réseaux sociaux, mais est capable, par exemple, de construire des plates-formes d'échanges entre les syndicats, des entreprises donneuses d'ordres, entreprises sous-traitantes, pour mener des batailles communes et gagner une vraie responsabilisation sociale des donneurs d'ordres: une syndicalisation où le numérique est un outil de mutualisation, d'expériences et de luttes syndicales tout en garantissant le respect et la diffusion des valeurs CGT. L'enjeu de la maîtrise des outils numériques est déterminant. La CGT peut mettre à disposition de ses organisations de nouveaux outils numériques (vidéo conférence, stockage de document...).

L'efficacité de notre communication passe par l'utilisation de tous les vecteurs de « Com' », tract, réseaux sociaux, mais aussi SMS, téléphone, courriel. La difficulté nous le savons, c'est d'atteindre en fonction de la cible à atteindre le plus grand nombre. Attention, c'est bien le message qui importe, en aucun cas le support !

C'est pourquoi, nous devons débattre de l'utilité de construire nos propres outils de communication, à la portée de toutes et tous et à dispositions du plus grand nombre.

Pour se faire, il existe quelques pistes : création d'un collectif communication au sein de l'UD, formation communication à étoffer et étendre avec le collectif formation, formations spécifiques sur les outils, partage de plateforme de données, accès et réseaux spécifiques syndiqués, militants, liste de diffusions... Nous ne partons pas de rien, en complément de ce que nous savons faire, tracts,



courriels, l'UD gère un site internet, des parutions Facebook, ... mais le travail repose trop souvent sur le collectif d'animation et atteint donc vite ses limites capacitaires.

Combien d'entre nous maîtrise les outils numériques ? Nous avons besoin de renforcer nos connaissances et les partager, chaque syndicat, chaque syndiqué doit en être acteur. Nous sommes tous persuadés de l'utilité d'améliorer notre communication, mais pour se faire qui est en capacité et en volonté d'y participer ? Le bénéfice social à en tirer est énorme, si toute l'organisation CGT s'organise entre autre autour de sa communication, les conquits sociaux vont être nombreux.

De même qu'il faut reprendre la parution du bulletin du Militant sous la responsabilité de la CE de l'UD.

- **Organisons l'activité de la communication dans nos sections, syndicats, UL, UD... autour de collectif et de responsables à la communication, ne laissons pas la responsabilité incomber au secrétaire général de syndicat.**
- **Mettons les moyens pour y parvenir, munissons-nous d'outils à notre portée et accessibles au plus grand nombre,**
- **Organisons des formations spécifiques, à l'aide de nos outils et du collectif formation de l'UD afin de partager nos savoirs faire,**
- **Faisons de la CGT le premier réseau social des entreprises en récupérant les noms, coordonnées téléphoniques, adresses mails, des responsables, militants et syndiqués pour une diffusion efficace de l'information,**
- **Hierarchisons et organisons la communication en priorisant les syndiqués CGT. Selon le niveau de responsabilités, dirigeants, militants, syndiqués, salariés, adaptons le format de messages et son canal de diffusion. Pour autant, travaillons à la mise à disposition des propositions de la CGT au plus grand nombre,**
- **Nous avons l'obligation collective de nous approprier et d'utiliser les outils numériques de communication, tels que réseaux sociaux, plateforme de partage, etc... afin de développer notre syndicalisme CGT.**

Notre construction revendicative

L'union départementale travaille à confédéraliser, sur l'ensemble de notre territoire, les revendications liées au développement des activités à partir des besoins des salariés : santé, transport, énergie, communication, éducation formation, logement, développement industriel, rôle de l'État au sens large (fonction publique, collectivités locales, décentralisation, etc...).

Sur toutes ces questions, les départements sont en effet des espaces territoriaux et institutionnels pertinent de mise en cohérence et d'intervention.

Les transformations du salariat des entreprises et services s'accroissent, l'importance des enjeux territoriaux

s'accroissent.

Il est devenu indispensable de mener la réflexion pour dégager des critères communs, fédérateur, tant sur le plan professionnel que sur le plan territorial.

D'ores et déjà des réflexions sur la santé, le transport, les services publics ont été menées.

Ces réflexions se poursuivent pour nous mettre en capacité de décider ensemble d'actes de transformation qui nous soient communs.

Voici les repères revendicatifs des travaux déjà débutés :